



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Mulsans

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 06/01/1926

Étendue de la protection : Eglise en totalité (cad. AB 29) : inscription par arrêté du 06 janvier 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.